



*pour une planète vivante**

La croissance de la productivité de l'agriculture et du progrès technique permettront-ils de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et de répondre aux nouvelles attentes sociétales ?

**Séminaire PFSA -Bruxelles – 30/03/2010
Samuel Féret – groupe pac 2013**

www.pouruneautrepaq.eu

En introduction

- Le groupe « *PAC 2013* » : une plate forme d'organisations françaises de protection de l'environnement et de développement durable, de mouvement ruraux, de solidarité internationale, et des réseaux agricoles
- Renouveler les approches et les regards sur l'agriculture et la PAC à partir de points de vue qui ne soient pas exclusivement agricoles
- Rétablir des liens entre les dimensions trop souvent séparées de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du développement rural
- Plaider en faveur d'une Politique agricole, alimentaire, environnementale et rurale qui soit ambitieuse, rénovée et Européenne.

De quoi parle-t-on aujourd'hui ?

- « *La croissance de la **productivité de l'agriculture** et du **progrès technique** permettront-ils de contribuer à la lutte contre le **réchauffement climatique** et de répondre aux **nouvelles attentes sociétales** ? »
 - Est-ce la bonne question ? Remarques préliminaires ;*
- La productivité est un des **critères** à (re)considérer dans l'optique d'une meilleure durabilité économique de l'agriculture ; considérer l'efficacité économique des exploitations agricoles
- Le progrès technique comme seul driver de la modernisation de l'agriculture ? reconsidérer l'**innovation** dans un sens beaucoup plus large (socio-technique / cf. IAASTD)
- Réchauffement climatique : le **bilan carbone** n'est pas non plus le seul critère à considérer (adaptation / atténuation)
- Que sont les nouvelles attentes sociétales ? Qui les expriment ?

Hiatus à propos des objectifs de la PAC

■ Le Traité CE :

- Accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique et en optimisant les facteurs de production
- Assurer un **niveau de vie équitable** à la population agricole ;
- **Stabiliser les marchés** ;
- Garantir la **sécurité des approvisionnements** ;
- Assurer des **prix raisonnables aux consommateurs**.

■ Hiatus entre ces objectifs "historiques" et **l'orientation des réformes de la Pac**

■ Les « **nouveaux défis environnementaux** » que sont la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, de l'eau, les énergies renouvelables.... sont **absents** des objectifs de la Pac fixés par le Traité CE

Echanges agricoles, régulation des marchés et environnement (1)

- Perspectives démographiques à l'horizon 2050 :
 - **Augmenter la production agricole par deux si on continue comme aujourd'hui** (business as usual ; prévisions FAO)
 - **Augmenter la production de 30% si les comportements alimentaires sont modifiés dans les pays riches** (3 000 Kcal/capita dont 2 500 d'origine végétale ; Agrimonde, 2009)
- **L'UE a-t-elle une contribution à l'approvisionnement alimentaire mondial ?** Deux limites à cela :
 - Haut niveau d'intensification de l'usage des sols dans l'UE et impacts négatifs des pratiques agricoles sur le capital naturel
 - Perturbations causées dans les marchés agricoles des pays tiers par les mécanismes de soutien de la Pac

Echanges agricoles, régulation des marchés et environnement (2)

- L'idée de **dette environnementale** traduit le fait que la hausse des rendements constitue une charge pour les générations futures du fait de la dégradation des ressources naturelles (capital naturel critique / sols, eau, biodiversité)
- Ajouter à cela les nouvelles et futures **raretés** de ressources naturelles et minières non renouvelables (phosphates...) et la hausse de leur coût
- Sécurité alimentaire et protection de l'environnement
 - La résolution de la sécurité alimentaire sur le long terme ne peut se réaliser sans résoudre la crise environnementale
 - **L'agriculture n'a aucun avenir dans un environnement dégradé**

L'environnement contre le revenu ?

- La crise agricole actuelle frappe toutes les filières ; chute du revenu agricole 2009 :
 - **-54% en France**
 - **-14% dans l'UE-27**
- Baisse de **compétitivité** intra-communautaire (prix et parts de marché, débat FR vs D)
- Les contraintes environnementales deviennent un bouc émissaire de la crise (OPA conservatrices), et pourtant les **exigences pour revoir les modèles agricoles selon un mode « durable » sont de plus en plus fortes**
- « *L'environnement, ça commence à bien faire...* » N. Sarkozy
27/02/2010
- Et pourtant : « *L'environnement est la meilleure assurance-vie pour la pérennité de la politique agricole commune* » (Commissaire Ciolos, Agra-presse 01/03/10)

Agriculture et environnement : un mariage incompatible ?

- Un contexte délicat à court terme mais qui pose la question de savoir **comment mobiliser la Pac pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire, de la protection des ressources naturelles, la lutte contre le changement climatique, le développement rural, l'emploi, tout en étant solidaire avec les pays du Sud ?**
- Dans cette période, il est indispensable de porter une **vision positive sur le rôle de l'agriculture et sur la contribution d'une Pac refondée**, sans quoi les jeux de rôle habituellement défensifs sur la politique agricole ne nous aiderons pas à renouveler un **contrat social qui soit légitimé auprès des opinions publiques européennes**

Revenu et environnement : un “recouplage” indispensable

- Nécessité pour les agriculteurs de disposer de **prix rémunérateurs, incitatifs et stables car ils vivent et travaillent dans un univers économique de plus en plus incertain** ; ceci justifie une intervention publique afin de limiter les risques de marché ;
 - Outils de régulation, intervention et filets de sécurité, droits de douane
 - Organisation des producteurs / interprofessions
- Des **prix rémunérateurs, incitatifs et stables ne suffisent pas à orienter les systèmes de production vers une agriculture plus durable** ; nous avons en outre besoin d'une :
 - Rémunération des services environnementaux associés à l'agriculture (multifonctionnalité)
 - Conversion des systèmes de production face aux défis climatiques et environnementaux (adaptation et atténuation)
 - Soutien aux zones défavorisées
- A contrario, **le scénario d'un démantèlement de la Pac serait aussi risqué pour l'avenir des exploitations agricoles de l'UE que pour les « biens publics » environnementaux** (IEEP, 2009)

Pistes pour concilier performances économiques, sociales et environnementales

- **Concevoir des systèmes de production qui dans leur globalité, procurent robustesse, revenu et résilience**
- **Grandes cultures : des itinéraires techniques plus intégrés**
 - Allongement des rotations
 - Choix des cultures et des variétés
 - Techniques de travail du sol
 - Biodiversité comme auxiliaire de production
 - Réduction des intrants
- **Elevage : produire du lait à base d'herbe**
 - Recours à la prairie pâturée (multifonctionnalité, économies d'énergie et alimentation)
 - Reconsidérer la place des légumineuses (rotation culturale et alimentation animale)
- La réduction des intrants est non seulement compatible avec un maintien de performance économique (revenu), mais aussi **un levier pour concilier performances économiques, sociales et environnementales** (durabilité)

Promouvoir une agriculture durable

- Amplifier l'intégration dans la Pac des défis climatiques et énergétiques, autant en termes d'émissions des systèmes agricoles que d'adaptation
- Proposer des pistes de sortie d'un modèle de production qui dépend trop des énergies fossiles ; pour cela soutenir :
 - La réduction des émissions de GES
 - L'autonomie énergétique des fermes (et donc une moindre vulnérabilité face à l'augmentation des prix du pétrole)
 - Les agrosystèmes qui séquestrent le carbone dans les sols en reconstituant l'humus
- Cette **conversion agro-écologique** peut être accompagnée par la Pac, non en isolant les « nouveaux » défis environnementaux les uns des autres, mais en soutenant les systèmes de production qui y répondent simultanément par une meilleure gestion de l'eau, une réduction des intrants chimiques et le maintien de la biodiversité (approche systémique)

En conclusion

- Quelque soient les scénarii, l'option du statu quo n'est ni tenable ni souhaitable (pression des Etats / faible légitimité) ; une nouvelle réforme de la Pac se traduira par une redistribution budgétaire entre Etats, régions et systèmes de production (transition)
- Faire progresser le débat sur la régulation des marchés (anciens vs nouveaux instruments)
- La prise en compte des « nouveaux » défis environnementaux identifiés lors du bilan de santé en nov. 2008 (climat, biodiversité, eau, énergie, innovation) ne doit pas rester facultative
- Faire évoluer l'architecture de la Pac afin de :
 - Maintenir une régulation publique avec des filets de sécurité significatifs (coût budgétaire moindre / assurances)
 - Élargir l'intégration et la prise en compte des défis climatiques et environnementaux dans/à tous les dispositifs de la PAC quelque soient les piliers
 - Aller vers un « *recouplage* » écologique et social des paiements directs, càd une rémunération des services environnementaux pondérée par des critères d'emplois

En savoir plus

- *Compétitivité et environnement : le défi agricole, un rôle pour la PAC*, séminaire de l'INRA du 2 mars 2010
- Propositions du groupe PAC 2013, www.pouruneautrepac.eu
- *Prospective Agrimonde*, INRA-CIRAD, 2009
- *Provision of public goods through agriculture in the EU*, IEEP, 2009, http://ec.europa.eu/agriculture/analysis/external/public-goods/index_en.htm
- Rural development report, DG Agri, 2009

Merci de votre attention

samuel@pouruneautrepac.eu